

**SYNTHESE DU COLLOQUE INTERNATIONAL « QUELLE(S) PEDAGOGIE(S) POUR L'ETUDIANT JURISTE ? EXPERIMENTATIONS, MODELISATION, CIRCULATION » ORGANISE A LA ROCHELLE LES 20 ET 21 JANVIER 2011 AVEC LE SOUTIEN DU GIP MISSION DE RECHERCHE DROIT ET JUSTICE
MAI 2011**

Point d'orgue d'une recherche conduite sous le patronage de la région Poitou-Charentes, le colloque « Quelle(s) pédagogie(s) pour l'étudiant juriste ? » s'est tenu les 20 et 21 janvier 2011 à la faculté de Droit de la Rochelle et a bénéficié du soutien moral et financier du GIP Mission de recherche Droit et Justice, de l'Université de La Rochelle, du laboratoire CEJEP et du Conseil général de Charente-Maritime.

1°) Le préalable à l'organisation de ce colloque est indissociable du projet de recherches dont il constitue l'aboutissement principal

Le projet de recherche¹ Acquisition des SAVoirs et Compétences : constat, analyse, modèle pour une plus grande réussite de l'étudiant juriste (ASAC) conduit par Magalie Flores-Lonjou, Céline Laronde-Clérac et Agnès de Luget² se fonde sur un constat établi depuis plusieurs années de la diversité des publics entrant à l'université et des difficultés d'apprentissage dans l'ensemble des filières de l'enseignement supérieur³. L'université aujourd'hui doit faire face à un double défi : transmettre des savoirs et doter les étudiants de compétences professionnelles immédiatement exploitables⁴. La recherche de méthodes d'enseignement adaptées dans un contexte universitaire et économique modifié et/ ou en voie de mutation est dès lors une préoccupation partagée par plusieurs acteurs de l'université⁵. Ce véritable enjeu impose de réfléchir à des modes d'enseignement qui prennent en compte ces facteurs⁶. L'un des intérêts clés de ce projet est de localiser la recherche dans une discipline – la discipline juridique – rarement

¹ Région Poitou-Charentes, 2007-2011.

² Maîtres de conférences à la Faculté de Droit, Science politique et de Gestion de l'Université de La Rochelle.

³ V. G. FELOUZIS Dir., *Les mutations actuelles de l'université*, PUF, 2003 ; S. BEAUD, *80% au bac ... Et après ? Les enfants de la démocratisation scolaire*, La Découverte, 2002 ; M. ROMAINVILLE, *L'échec dans l'université de masse*, L'Harmattan, 2000, coll. Série Références ; M. ALTET, M. FABRE et P. RAYOU, *Hétérogénéité et réussite dans le premier cycle universitaire*. Enseignants et étudiants. Représentations, pratiques et adaptations des métiers, Rapport de recherches, INRP, CNCRE, 1999.

⁴ P. HETZEL, *De l'université à l'emploi*. Rapport final de la Commission du débat national Université-Emploi, la Documentation Française, Coll. Rapports officiels, 2006. Pour les facultés de droit, V. sans souci d'exhaustivité V. H. CROZE, « Recherche juridique et professionnalisation des études de droit. Pour une filière hospitalo-universitaire en matière juridique », *Dalloz*, 2005, Point de vue, p. 908 ; N. OLSAK, « La professionnalisation des études de droit. Pour le développement d'un enseignement clinique (au-delà de la création d'une filière 'hospitalo-universitaire' en matière juridique) », *Dalloz*, 2005, Point de vue, p. 1172.

⁵ V. N. REGE COLET et M. ROMAINVILLE Dir., *La pratique enseignante en mutation à l'université*, De Boeck, 2006.

⁶ V. B. RAUCENT, C. VERZAT et L. VILLENEUVE Dir., *Accompagner des étudiants*. Quels rôles pour l'enseignant ? Quels dispositifs ? Quelles mises en œuvre ?, De Boeck, 2010, coll. Pédagogies en développement ; E. ANNOOT et M.-F. FAVE-BONNET Dir., *Pratiques pédagogiques dans l'enseignement supérieur : enseigner, apprendre, évaluer*, L'Harmattan, 2004, coll. Savoir et formation.

abordée par les chercheurs en sciences de l'éducation dans leurs études. En effet, les recherches scientifiques en la matière portent pour l'essentiel sur les étudiants inscrits dans les disciplines scientifiques, voire en sciences humaines et sociales, mais rarement sur les étudiants inscrits dans les facultés de droit à de rares exceptions⁷. C'est pourquoi l'appel à communications par lequel l'organisation du colloque a débuté spécifiait que : « *Le colloque doit réunir le public le plus large possible travaillant ou intéressé par les questions de pédagogie universitaire. Par public le plus large possible nous entendons à la fois des enseignant-chercheurs toutes disciplines confondues et toute nationalité* »⁸. Ainsi nous avons utilisé la méthode des sciences sociales et fin juin 2010 établi et diffusé un appel à communication sur le site Calenda <http://calenda.revues.org/nouvelle17040.html>

2°) Le déroulement de la manifestation a su combler nos attentes tant en ce qui concerne l'organisation matérielle proprement dite qu'en ce qui concerne le volet scientifique de la manifestation.

- Au regard de l'organisation de la manifestation le comité d'organisation (composé de Céline Laronde-Clérac, Agnès de Luget, Magalie Flores-Lonjou, Burt Kasparian et Alban Jacquemart) a su faire face à l'indisponibilité provisoire du service de recherche interne à l'université se chargeant des tâches matérielles consistant à organiser les déplacements des intervenants - dont certains venaient de l'étranger - le choix des modes d'hébergement et la mise en place des réceptions. Aspect logistique dont il convient de signaler qu'il se déroulait dans une période de clôture budgétaire peu propice aux *aléas* dont, cependant, ce type de manifestation ne peut se garder.
- Au regard du volet scientifique de la manifestation la richesse des communications, la diversité des intervenants et la pluralité des perspectives a su répondre à nos attentes.
La richesse des communications (comme en témoigne les actes du colloque) résulte à la fois de l'extrême diversité des approches conduites, au-delà de champs disciplinaires plus ou moins proches, par des intervenants impliqués et encore passionnés par les questions de pédagogie et de leur caractère complémentaire. Ainsi la pertinence même de la recherche s'en trouvait

⁷ V. R. BOYER et Ch. CORIDIAN, « Réussir en première année d'université » in E. Annoot et M.-F. Fave-Bonnet, *Pratiques pédagogiques dans l'enseignement supérieur : enseigner, apprendre, évaluer*, L'Harmattan, 2004, coll. Savoir et formation, pp. 143-166 ; A. FRICKEY et J.-L. PRIMON, « Manières d'étudier en première année d'université et passage dans l'année supérieure », pp. 229-249 in G. FELOUZIS Dir., *Les mutations actuelles de l'université*, PUF, 2003 ; G. FELOUZIS, *La condition étudiante. Sociologie des étudiants et de l'université*, PUF, 2001, coll. Sociologie d'aujourd'hui, spéc. pp. 155-182 ; J. VINCENS et S. KRUPA, « Réussites et échecs dans des filières universitaires. Un essai d'analyse », *Revue économique*, 1994, vol. 45, n°2, pp. 289-313.

⁸ <http://calenda.revues.org/nouvelle17040.html>

confirmée, la pédagogie juridique étant une question en débat⁹. Si la pédagogie est encore un territoire en jachère¹⁰, une réflexion sur les pratiques pédagogiques devrait conduire à une modélisation des expériences conduites, dans une perspective transnationale et transdisciplinaire.

La diversité des intervenants a permis de réunir pendant deux jours des disciplines qui ont rarement l'occasion de se rencontrer au sein d'une unité de réflexion - un colloque - ; des intervenants de statuts divers unis par le souci commun de la pédagogie. Ce fut une grande satisfaction pour nous que de permettre à de jeunes docteurs ou doctorants d'enrichir ces deux journées de leur expérience et de mêler leurs réflexions à celles conduites depuis plus longtemps par leurs aînés. De ce point de vue le colloque a répondu à l'impératif de circulation que nous lui avons assigné.

La pluralité des perspectives ou/ et la diversité des approches et sensibilité a permis de montrer que le traitement des questions de pédagogie ne saurait être enfermé dans un modèle rigide et qu'il faut de ce point de vue se garder de toute tentation impérialiste. Comme le rappelle Philippe Mérieu « *il n'est de bonne pédagogie que dans l'éclectisme méthodologique*¹¹ ».

3°) Le colloque s'est achevé sur la difficulté des intervenants à se séparer en dépit de l'originalité qui a présidé à l'exposé de deux rapports de synthèse complémentaires (d'un juriste et d'une philosophe), à la jonction de ce que souhaitaient les organisateurs à savoir une interrogation juridique portant sur des questions propres aux sciences de l'éducation. Le colloque constitue aussi - et ce n'est pas là son moindre mérite - un point de départ puisque au terme des débats est née la volonté de poursuivre les réflexions initiées selon des modalités diverses qui sont en cours d'analyse au sein d'un groupe constitué par l'ensemble des participants, dans une perspective d'ouverture à tous les champs disciplinaires¹².

⁹ G. FELOUZIS, *La condition étudiante*. Sociologie des étudiants et de l'université, PUF, 2001, coll. Sociologie d'aujourd'hui, p. 253.

¹⁰ V. J. CLANET, «'Que se passe-t-il en cours ?'. Eléments de description des pratiques enseignantes à l'université », pp. 93-94 in E. ANNOOT ET M.-F. FAVE-BONNET, *Pratiques pédagogiques dans l'enseignement supérieur : enseigner, apprendre, évaluer*, Paris, L'Harmattan, 2004, coll. Savoir et formation.

¹¹ Ph. MERIEU, *L'école mode d'emploi*, ESF édition, 1994, p. 135.

¹² V. F. DARBELLAY et Th. PAULSEN Dir., *Le défi de l'inter- et transdisciplinarité*. Concepts, méthodes et pratiques innovantes dans l'enseignement et la recherche, Presses polytechniques et universitaires romandes, 2008.